de coopérer avec les ouvriers et s'ils refusent de le faire ils seront jetés en prison; toute personne s'opposant au gouvernement des comités sera emprisonnée jusqu'à ce que l'ordre soit parfaitement rétabli. Les hommes qui emprisonnaient les ouvriers avec tant de bonheur goûteront de leur propre médecine.

Les fabriques d'abord.—Le premier soin des comités des soldats et des ouvriers doit être avant tout de supprimer les capitalistes et leurs partisans; deuxièmement de remettre à la classe ouvrière toute propriété privée sur les instruments produisant la richesse, afin qu'ils soient employés pour le profit de la seule classe ouvrière. Ceci ne peut être fait tout d'un coup, et le premier pas à faire dans cette direction sera de remettre les fabriques aux ouvriers qui éliront des comités pour diriger la production, dans cette œuvre on se servira des ouvriers experts. Les terres seront prises par les ouvriers agricoles et les pauvres fermiers (qui seront si heureux d'être

libérés de la servitude des hypothèques envers les financiers). Des comités supérieurs seront nommés par les premiers comités pour coordonner leurs efforts, et de cette façon la vie industrielle de la classe ouvrière sera placée sur une base solide, avec ce résultat qu'en peu de temps le capitaliste sera complètement dépouillé du pouvoir de voler et d'exploiter le travailleur.

C'est ainsi que les ouvriers d'Europe agissent et réussissent dans leur tâche, la tâche de purger le monde d'un système de gouvernement qui ne signifie que misère pour les travailleurs. Mais la première chose essentielle est l'action révolutionnaire de la classe ouvrière; rien, excepté le renversement complet des capitalistes et de leurs institutions, ne peut préparer le terrain pour l'établissement de la république des travailleurs, dans laquelle les ouvriers auront le contrôle de leur propre destinée.

Ouvriers et soldats! Sur vos épaules repose cette œuvre magnifique, tout votre avenir dépend de son succès.*

Echos et Commentaires





Le cas allemand

1. Que le châtiment soit complet

Guillaume II a abdiqué. Cela ne doit sauver ni l'organisation unitaire allemande de la dissociation nécessaire, ni les Hohenzollern de la déchéance, ni la personne impériale du peloton d'exécution.

Sur ce dernier sujet, tout ce qu'on pourrait dire se trouve excellemment prévu par une intelligence de poète et de philosophe dans l'article de Joachim Gasquet à Paris-Journal:

Qu'il abdique ne suffit point. Qu'on le juge. Il serait trop simple que les peuples seuls aient toujours à souffrir, à toujours expier les fautes et les crimes des grands. Sur cette place historique où se dressa l'échafaud d'un monarque bien innocent, lui, bélas! les morts nous incitent à méditer sur les risques du grand métier de roi...

Ab! nous crient-ils de leurs âmes dressées, qui, plus que celui-là mérite de mourir? Cette guerre, il l'a voulue, il l'a faite, il l'a prolongée. Il l'a menée, en debors de toutes les lois admises. Les bommes, les cités, les nations, avaient mis des siècles à les parfaire, ces lois, à civiliser le fléau, à l'humaniser autant que l'admet la nature. Et lui, le violateur de la Belgique, l'assassin du Lusitania, le pirate de la mer et de l'air, d'un trait de plume, d'un trait asphyxiant de gaz, d'un trait nocturne de bombe, il a déclaré nul, effacé tout l'effort

des âges humains. Sa vieille animalité est remontée à son cerveau prussien. Plein de Luther, ce pasteur de canons, pardessus Gœthe et Beethoven, a rejoint la brute ancestrale. Avec tous les moyens que la Science donne, ce fils de Kant a fait la guerre comme un singe des bois, comme un gorille.

Tel est le langage de la Justice et de la Raison. La politique le confirme de tout point. Il serait trop commode de donner une signature d'abdication ou de subir une simple déchéance pour régler à l'humanité un compte de dix millions de cadavres. La responsabilité est la prérogative du chef. Il a failli, il doit payer, payer jusqu'au dernier sou, payer jusqu'à la dernière goutte de sang.

Il le doit d'autant plus que sa magistrature et même sa pensée personnelle l'avaient élevé au-dessus de son peuple. Les calomnies que nous prodiguent les feuilles boches et philoboches ne nous empêcheront pas de redire la vérité. Pendant vingt ans peut-être, pendant dix ans certainement, Guillaume II a frêné l'Allemagne, et il a frêné pour la paix. Cela lui interdit la suprême excuse du Je ne savais pas.

11. Sa dynastie

Il savait, il savait si bien qu'il a résisté. Quand il a cédé, il savait quelles énormités commençaient pour le monde. Ce crime commis sciemment doit être expié dans sa personne et dans celle de ses enfants